

## **Réponse Enerplan - Consultation publique de la CRE du 18 septembre 2025 relative au schéma décennal de développement du réseau de RTE élaboré en 2025 :**

Enerplan remercie la CRE pour avoir lancé cette consultation, et reste à la disposition de la CRE pour poursuivre les discussions et apporter des compléments aux réponses détaillées ci-après.

### **Réponses aux questions :**

#### **Question 1 Avez-vous des remarques s'agissant des scénarios retenus et des hypothèses utilisées par RTE dans son SDDR ?**

Enerplan s'inscrit dans la démarche de définition de plusieurs scénarios qui permet d'identifier les ouvrages sans regrets et d'apporter une souplesse dans la mise en œuvre du SDDR. Des scénarios projetés sur le temps long doivent en effet permettre d'anticiper les dynamiques et de ne pas freiner certains investissements du fait des conjectures du moment. Cependant, Enerplan constate que la stratégie de référence du SDDR se base sur un volume d'EnR raccordé de 136 GW en 2040. Enerplan défend l'étude d'un scénario supplémentaire pour identifier les contraintes réseau afin de s'assurer que les objectifs de neutralité carbone à 2050 seront correctement anticipés dès aujourd'hui. Dans cette perspective d'avoir un SDDR qui puisse s'adapter aux dynamiques futures, Enerplan soutient l'étude d'un tel scénario alternatif basé sur un volume de 155 GW d'EnR terrestres raccordé au réseau en 2040. Enerplan détaille cette proposition dans sa réponse à la question 9 de la consultation.

#### **Question 2 Avez-vous des remarques quant à l'analyse de la CRE sur l'effet du plan d'investissements de RTE sur les factures des consommateurs d'électricité ?**

Enerplan comprend que le montant des investissements pour le raccordement des EnR terrestres, des GRD, des stockeurs et des industriels est évalué à 16 Md€, et qu'il est estimé qu'entre 8 et 12 Md€ seront perçus sur la période 2025-2039 au titre des contributions au raccordement. Dans son analyse, la CRE prévoit une augmentation du TURPE pour les consommateurs comprise entre 1% et 3%. Cela représente une augmentation de la facture totale maximale de 0,3% à 0,6%, en ne considérant que la composante d'acheminement. La part correspondante aux investissements pour le raccordement des installations EnR doit permettre de répondre aux ambitions nationales de production renouvelables.

#### **Question 3 Partagez-vous l'analyse de la CRE concernant la trajectoire proposée par RTE pour le renouvellement du réseau ?**

Enerplan est favorable à une recherche de mutualisation des opérations de renouvellement et d'adaptation du réseau, qui doit s'inscrire dans le cadre d'une planification qui prenne en compte les durées de vie des ouvrages.

Concernant la définition d'une liste d'indicateurs par la CRE pour faciliter le suivi, Enerplan est très favorable à la transparence des données réseau, afin de s'assurer que les acteurs du système électrique aient tous accès aux informations qui pourraient impacter leur domaine (date prévue de renouvellement d'une ligne, âge et durée de vie des équipements...)

Question 4 Etes-vous favorable à l'étude d'une stratégie de renouvellement des systèmes de contrôle-commande moins ambitieuse que celle retenue dans le SDDR ?

Enerplan est favorable à une telle étude qui pourrait permettre de réaliser des économies sans préjudice sur le système.

Question 5 Partagez-vous l'analyse de la CRE sur la stratégie de mise en résilience du réseau au changement climatique ?

Enerplan partage l'analyse de la CRE et soutient les propositions détaillées. La stratégie présentée permet une mise en résilience progressive au changement climatique, en renouvelant de façon prioritaire les ouvrages les plus exposés au changement climatique.

Question 6 Avez-vous des remarques sur les coûts de raccordement présentés par RTE ? Partagez-vous l'analyse de la CRE sur l'importance de l'optimisation de la localisation des parcs éoliens en mer afin d'en réduire les coûts de raccordement ?

Sans avis.

Question 7 Partagez-vous l'analyse de la CRE sur la stratégie à suivre pour la contractualisation des matériels de raccordement de parcs éoliens en mer ?

Sans avis.

Question 8 Partagez-vous l'analyse de la CRE concernant les hypothèses retenues dans le SDDR pour le développement de la production renouvelable terrestre ?

Les délais :

Enerplan rejoint la CRE sur le fait que la question des délais est primordiale et qu'il faut mobiliser tous les leviers possibles pour optimiser ces délais. Enerplan insiste sur le fait que la transparence des données de raccordement, des réseaux et des travaux S3REnR fait partie de ces leviers.

Trajectoire d'investissements :

Si les trajectoires d'investissement sur la période 2025-2030 est basée sur des projets identifiés dans les S3REnR en vigueur, la trajectoire pour la période 2031-2039 repose sur des hypothèses. Nous comprenons que les principales hypothèses sont sur la localisation des projets. Enerplan demande à ce que ces hypothèses de localisation soient détaillées et partagées par RTE.

#### Cohérence du SDDR avec les S3REnR et les objectifs nationaux :

Concernant les révisions de S3REnR, Enerplan rappelle que ces schémas peuvent se baser sur la future programmation pluriannuelle de l'énergie (qui est à horizon 2035 contre 2040 pour les S3REnR et ce SDDR), mais que la meilleure optimisation est de dimensionner ces schémas à la cible. Limiter le SDDR à la projection d'un scénario trop restrictif risque donc de ne pas donner les moyens à ce SDDR de s'adapter aux évolutions du réseaux pour les quinze prochaines années. Enerplan rappelle que dans le développement du réseau l'anticipation est primordiale et qu'une adaptation du SDDR qui se baserait uniquement sur les demandes de raccordement risquerait de provoquer des poches de saturations durant plusieurs années.

Si les S3REnR doivent effectivement prendre en compte la future PPE3, il est également essentiel de s'assurer que le SDDR 2025 puisse s'adapter aux S3REnR qui seront révisés dans les prochaines années. Enerplan demande donc l'étude d'un scénario alternatif qui se rapproche des volumes travaillés en S3REnR jusqu'à ce jour. Si le scénario à 195 GW, présentée succinctement dans le SDDR, est une projection ambitieuse, nous proposons que soit étudié un scénario à 155 GW. Ce volume correspond à une projection raisonnable à 2040, et est proche du volume totale de scénarios bas des S3REnR en révision ou actuellement en vigueur.

#### Outil Caparéseau :

Enerplan partage l'analyse de la CRE sur le fait que la refonte de Caparéseau est nécessaire pour permettre aux producteurs d'avoir une vision fiable des capacités disponibles sur le réseau (Enerplan signale qu'une grande partie des développeurs utilise principalement Caparéseau pour évaluer leur raccordement). Enerplan tient à souligner l'importance du choix de localisation des projets par les seuls développeurs, qui garantit, avec le processus de compétition des projets entre eux (appels d'offres), la rentabilité et l'efficacité tant d'un point de vue économique que technique.

#### Capacités S3REnR :

Enerplan défend que les capacités réservés doivent rester à destination des EnR. En effet, il ne paraît pas juste que des capacités créées dans le cadre des S3REnR, et donc financées par les développeurs EnR, soient libérées pour d'autres utilisateurs. La loi prévoit un délai au-delà duquel les capacités seront reversées dans le système,

Enerplan reste attaché à ce principe raisonnable et sécurisant pour les développeurs EnR et la cohésion des S3REnR.

Maintien en File d'Attente :

Enfin, Enerplan rejoint la CRE sur le fait qu'une application rigoureuse des règles de maintien en file d'attente actuellement en vigueur doit permettre de mettre en service plus rapidement certains projets. Enerplan reste attaché au principe du « Premier arrivé, premier servi » adapté récemment par RTE (PTF payante, justificatif de foncier, critère de maintien en file d'attente...). Nous estimons que RTE doit appliquer la DTR et rendre compte de l'efficacité du dispositif actuel. Dans tous les cas de figures, Enerplan s'associera à tous travaux permettant l'amélioration de la procédure de raccordement dès lors que cela se justifie.

[Question 9 Partagez-vous l'analyse de la CRE concernant l'optimisation possible des dépenses d'investissement dans le réseau lors des futures révisions des S3REnR ?](#)

Trajectoire optimisée après 2030 :

Selon RTE, une trajectoire optimisée selon les coûts pour le réseau éviterait un surcoût de 2,1Md€ pour le raccordement des EnR. Si Enerplan rejoint la CRE dans son analyse, et approuve cette approche qui rappelle que la minimisation des coûts pour le réseau ne sera pas le seul critère de localisation des projets, Enerplan tient à souligner que le productible et la disponibilité du foncier sont par exemple des facteurs de premier ordre dans le développement des projets. Enerplan demande également plus de détails sur cette trajectoire d'optimisation. Les outils de planification au travers des S3REnR permettent d'étudier et de spatialiser un gisement localisé. Il est nécessaire d'utiliser au mieux ces gisements étudiés pour anticiper les études et travaux des ouvrages qui seront nécessaires, et dimensionner l'ossature du réseau dès aujourd'hui. Enerplan souhaite également que RTE améliore ses estimations après 2030 afin de prévoir le réseau à la cible, en se basant sur tous les outils de planification à sa disposition.

[Question 10 Êtes-vous favorable à la poursuite du dimensionnement optimal du réseau pour le raccordement des producteurs EnR ?](#)

Enerplan accueille positivement le fait que le dimensionnement optimal permet d'augmenter les capacités d'accueil du réseau en temporisant certains développements d'ouvrages, mais considère également qu'il est très important de limiter le volume écrêté. Nous comprenons que le dimensionnement optimal prend pour hypothèse un volume d'écrêtement de 0.5%, pour éviter 22Md€ de dépenses d'investissements en contrepartie de 70M€/an d'écrêtements.

Ainsi, le gain collectif est important mais Enerplan rappelle également que le volume d'écrêtements doit être maîtrisé. A ce sujet, Enerplan salue la mise en place d'indicateurs de suivi dans le TURPE 7 qui doivent permettre de maîtriser le volume d'énergie écrêté et de vérifier les gains pour le système. Enerplan propose également que cet indicateur soit suivi à la maille régionale pour veiller à une équité géographique des écrêtements.

Le déploiement des automates NAZA doit permettre de maîtriser le volume d'écrêtements, en permettant plus de limitations curatives et moins de limitations préventives. A ce titre, Enerplan appelle à une trajectoire ambitieuse de déploiement des automates NAZA.

#### Question 11 Partagez-vous l'analyse de la CRE concernant le recours au stockage pour limiter les écrêtements et les besoins d'investissements ?

Enerplan rejoint l'analyse de la CRE sur le recours au stockage et demande à ce que soit détaillées les hypothèses qui concluent à une optimisation de l'ordre de 500m€ de la trajectoire de raccordement EnR en intégrant de la flexibilité via le stockage.

Enerplan appelle à ce que les installations de stockage soient mieux prises en compte avec toutes leurs spécificités. Par exemple, il faut envisager une installation de stockage comme ayant plusieurs modes de valorisation : par exemple une valorisation à la fois via les services systèmes, via le décalage de production ou l'arbitrage et via la réduction de la puissance d'injection d'une installation de production. Il paraît aussi essentiel d'anticiper dans le SDDR le développement des installations hybrides qui combinent du PV et du stockage.

#### Question 12 Partagez-vous l'analyse de la CRE sur les raccordements des industriels ?

Enerplan tient à rappeler la nécessité de faciliter l'installation et la décarbonation de l'industrie, afin de répondre aux enjeux nationaux d'électrification et neutralité carbone.

#### Question 13 Partagez-vous l'analyse de la CRE sur la stratégie de renforcement du réseau très haute tension présentée dans le SDDR ?

Sur ces travaux structurants, il apparaît que les hypothèses de ce SDDR ne permettent d'identifier qu'un premier socle de projets. Enerplan appelle à une réflexion sur le long terme, jusqu'à 2050, pour intégrer ces travaux d'ampleur dans une trajectoire nationale visant à atteindre la neutralité carbone.

#### Question 14 Partagez-vous l'analyse de la CRE sur les investissements nécessaires pour la gestion de la tension ?

Enerplan constate que les producteurs EnR apportent concrètement des solutions pour contribuer à la gestion de la tension. Les évolutions des règles devront prendre en compte les capacités techniques du parc actuellement raccordé (avec ses limites techniques) et apporter un cadre clair pour les futures installations.

Question 15 Partagez-vous l'analyse de la CRE sur le recours à la technologie aérienne pour le renforcement du réseau très haute tension ?

Enerplan est favorable aux propositions de la CRE, le recours à la technologie aérienne permettant d'éviter des surcoûts très importants.

Question 16 Partagez-vous l'analyse de la CRE sur la nécessité de dimensionner les mesures d'insertion des projets 400 kV au cas par cas, en fonction des spécificités locales ?

Enerplan est favorable à une approche au cas par cas pour permettre une évaluation des spécificités et contraintes de chaque projet.

Question 17 Etes-vous favorable aux critères de mise en souterrain envisagés pour les réseaux HTB 1 et 2 ?

Enerplan est favorable aux critères envisagés qui permettent de minimiser les surcoûts. Enerplan rejoint la CRE sur le fait que les travaux ayant lieu dans le cadre des S3REnR répondent à des enjeux de délais spécifiques, et approuve le fait de demander à RTE d'informer le demandeur, lors de l'établissement de la PTF, de l'existence d'une solution aérienne plus économique (solution de référence) et, le cas échéant, d'une solution souterraine plus rapide (solution alternative).

Question 18 Partagez-vous l'analyse de la CRE sur les interconnexions en développement ?

Sans avis.

Question 19 Partagez-vous l'analyse de la CRE concernant les opportunités de développement de nouvelles interconnexions ?

Sans avis.

Question 20 Partagez-vous l'analyse de la CRE concernant la cohérence entre le TYNDP et le SDDR ?

Sans avis.

Question 21 Etes-vous favorable à la liste de projets prioritaires et de jalons associés envisagée par la CRE ? Identifiez-vous des projets qu'il serait opportun de rajouter à cette liste ?

Enerplan est favorable à la mise en place de cette liste de projets prioritaires et de jalons associés. Cette liste apportera de la visibilité aux différents acteurs, et permettra d'apporter de la transparence sur la mise en œuvre de la trajectoire du SDDR jusqu'à 2030. Enerplan estime également pertinent d'ajouter des jalons pour la réalisation des études de zones pour l'identification des projets de renforcements du réseau (SDDR-Phase 2), afin d'avoir une approche nationale de ces renforcements et anticiper au mieux les contraintes futures.

**Question 22 Avez-vous toute autre remarque concernant le SDDR présenté par RTE ?**

Enerplan insiste sur les besoins d'avoir un SDDR robuste capable de s'adapter aux évolutions futures du système électrique, et notamment au raccordement des EnR. Les trajectoires de décarbonation de l'économie doivent s'inscrire dans une planification de long terme conforme aux ambitions nationales. L'identification des ouvrages prioritaires ou à non-regret, le déploiement de solutions évolutives pour pouvoir accélérer si besoin ou l'optimisation par des leviers techniques ou stratégiques doivent permettre d'estimer les investissements du réseau pour les quinze prochaines années tout en considérant 2040 comme un cap intermédiaire et non une finalité.